



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



Bouc de Christiane MASSE (72)

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 61 FEVRIER 2008

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 décembre 2007.

Chez Thierry et Laurence NEUILLER
17250 Geay.

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Patrick Trocque, Biteau Benoît, Thierry et Laurence Neuiller, Christiane et Jean Pauly, Christiane et Jean Waroux, Hervé Legrand, Philippe Massé, Héléne Masson, Bertrand Desjeux, Isabelle et François Bissonnet, Mickaël Blanchard, Emmanuelle Chebrou, Nicaud Karine (IRQUA), Lucie Markey (animatrice CREGENE), Schmidt Mireille (déléguée Limousin) et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Coralie Danchin, Karine et Michel Boissard, Pierre Martin, Pascal Boué, Nathalie Clain, Marie Claude Auneau, Michel Brice, Franck Bourgeois, Raymond Delahaye, Christophe Pautier, René Morin, Jean Michel Landry, Jean Pierre Cardin, Jean Harel.

Etaient absents: Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 à la Salle des Fêtes de Geay, suivant l'ordre du jour :

👉 Rapport moral par le Président :

Chers amis,

Nous voici réunis pour une nouvelle Assemblée Générale. La n + unième. Maintenant, on ne compte plus. Nous sommes toujours plus nombreux. A ce titre, après avoir été accueillis deux années de suite par Emmanuelle Chebrou aux Fosses, nous nous excentrons un peu pour aller en Charente Maritime. Un nouvel éleveur vient de choisir notre race préférée.

Thierry et Laurence Neuiller redémarrent un troupeau avec transformation. Pour nous, c'est un réel plaisir d'être là, c'est aussi une récompense pour les élus de Charente Maritime qui nous ont beaucoup soutenu et qui continuent de le faire au travers des subventions accordées pour nos actions et par celles du CREGENE. Bien sûr, je n'oublie pas tous nos autres partenaires (la région du Poitou Charentes, la région des Pays de la Loire et le département des Deux Sèvres). Cela permet de rendre hommage aux collectivités territoriales qui croient en notre avenir. A ce titre, nous souhaitons que les départements de la Vienne et de la Charente puissent eux aussi se joindre à nos ambitions. Quelle belle assemblée Générale pourrions-nous faire dans ces départements pour l'installation de nouveaux projets de Poitevines ! Voilà donc la nouvelle ère dans laquelle l'association s'engage !

Un nouvel animateur, Clément, employé en contrat solide CDI et déjà bien occupé, prend la suite de Mickaël qui a su donner un nouvel élan à nos activités. Je veux ici l'en remercier pleinement.

Alors donc, Clément va s'atteler à planifier nos actions que vous connaissez bien et sur lesquelles je ne reviens pas. Mais aussi à l'image de la nouvelle plaquette que vous avez en main et de son complément, nous allons nous attacher à promouvoir à la fois l'élevage traditionnel familial de quelques Poitevines en amateurs et l'élevage plus professionnel de troupeaux plus conséquents, de préférence en transformation fromagère, à la fois traditionnel et économiquement viable.

Pour ce faire, nous allons essayer de vous donner les moyens d'être efficaces :

- _ moyens techniques : aide financière pour le contrôle laitier, mise à jour du registre, conseils.
- _ moyens promotionnels : créer un petit frère « signé Poitou Charentes » pour l'ensemble de nos adhérents.

Voyez que nous ne manquons pas d'idées, de volonté et de tâches à accomplir. C'est pourquoi je vous invite à venir nous rejoindre dans nos actions, au Conseil d'Administration et pour toutes autres activités.

Merci !

👉 Rapport technique par l'animateur :

L'association compte maintenant 131 adhérents ; c'est à dire 105 éleveurs, 20 sympathisants et 6 partenaires adhérents. Elle est en relation avec 66 partenaires.

Le nombre moyen de chèvres poitevines par élevage reste dans le même ordre d'idée que celui de 2006 puisqu'il est de 21.3 en 2007 contre 21.6 en 2006. De plus, les élevages ayant plus de 30 chèvres sont en augmentation passant de 20% à 24% entre ces deux même années.

En 2007, 102 éleveurs ont été recensés à l'association (inscrit sur le répertoire caprin poitevin) représentant 2382 animaux dont 174 boucs et 2208 chèvres.

68 élevages visités par l'animateur Clément Vinatier Roché, ce qui est en augmentation par rapport à 2006 (41 élevages). De même, le nombre d'animaux enregistrés a augmenté : 650 femelles et 76 mâles contre 522 et 62 en 2006.



	Mâles	Femelles
Nouveaux enregistrements	62	522
Etude des généalogies		
Animaux sans généalogie	12	105
Pourcentage	16 % (11 % en 06)	16% (25 % en 06)
Etude des types		
Animaux de type 1	37 %	31 %
Animaux de type 2	7 %	18 %
Animaux de type 3	1 %	5 %
Sans type	55 %	46 %
Etude des gabarits		
Animaux de gabarit G	26 %	18 %
Animaux de gabarit M	14 %	27 %
Animaux de gabarit P	3 %	9 %
Sans gabarit	57 %	46 %
Etude des mamelles (animaux avec note)		
Note de 1		52 %
Note de 2		38 %
Note de 3		10 %

Etude des nouveaux enregistrements

La proportion de généalogies inconnues (ni père, ni mère connu) reste très élevée, si on constate une amélioration pour les chèvres, en revanche la situation empire pour les boucs. Il est donc plus que nécessaire que chacun suive de près les ascendances de ses animaux !

Cette année, il a été réalisé 90 inséminations artificielles avec les semences des boucs du catalogue IA. Si en 2007, aucun bouc n'est entré à Mignaloux, à la fin de l'été 2008, 2 ou 3 boucs devraient entrer au centre d'IA.

L'Association a participé à plusieurs actions de promotion de la Poitevine avec notamment des manifestations d'importance locale, régionale, nationale, avec présentation d'animaux et/ou vente de fromages de chèvre Poitevine. Nous pouvons citer :

- Parution d'un article sur la Poitevine dans le bulletin trimestriel du CRDC : L'égide
- Salon International de l'Agriculture 2007 (Paris),
- Foire exposition de Niort (79),
- Comice Agricole de Civray (86)
- Fête de la Chèvre à Celles sur Belle (79)
- Fête du Parc Interrégional du Marais Poitevin (85)
- Journée avec des scolaires à Coulon (79)

🔗 Rapport financier par la Trésorière :

Compte de résultat 01/01/2007 - 31/12/2007

Charges		Produits	
Fournitures de bureau	785,74 €		
Documents Techniques		Adhésion ADDCP	2 940,00 €
Frais de représentation	906,58 €	Autres produits d'exploitation	2 940,00 €
Autres approvisionnements (T-shirts)	2 701,15 €		
Consommations	4 393,47 €	Ventes promotionnelles	1 487,70 €
Cotisations CREGENE		Vente boucs	
Frais local	675,94 €	Pépinieries boucs	450,00 €
Achat de boucs	230,00 €	Produits vendus	1 937,70 €
Pension des boucs	2 429,21 €	Inscriptions au répertoire	354,00 €
Entretien de matériels	60,00 €	CNASEA	
Transport et déplacements (administrateurs)	546,20 €	PUTE Marais Poitevin	
Frais postaux	1 053,58 €	Département 17	3 000,00 €
Télécommunications	1 157,81 €	Département 79	15 236,00 €
Frais de tenus de compte	13,10 €	Région Poitou-Charentes	13 000,00 €
Frais gestion	500,00 €	Département 85	
Services extérieurs	6 665,84 €	Région Pays de la Loire	
		Aides et subventions	31 590,00 €
Indemnités déplacements emploi jeune	4 026,24 €		
Rémunérations	14 979,86 €	Total des produits	36 467,70 €
Charges sociales	6 558,71 €		
Promotion stands foires	1 684,64 €		
Charges de personnel	27 249,45 €		
Total des charges	38 308,76 €	Résultat de l'exercice (Perte)	1 841,06 €



Lucie Markey, en l'absence de Marie Claude Auneau, présente le rapport financier de l'année 2007 et le budget prévisionnel de 2008.

Comme 2006, la date d'ouverture et de clôture de l'exercice comptable s'effectue sur une année civile, présentée du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les charges de l'année 2007 se montent à 38 308.76 € contre 43 773.65 € en 2006. Il est également à noter le remboursement de 3000 € au CREGENE pour une avance réalisée il y a 2 ans.

Les produits de l'année 2007 représentent 36 467.70 € contre 48 641.82 € en 2006.

On enregistre donc une perte de 1 841.06 €.

Le compte de résultat présenté ci-dessus n'est pas le même que celui préparé pour l'AG 2007. En effet, les dernières opérations comptables de 2007 n'ayant pas pu être saisies pour l'AG, le compte de résultat n'a pu être approuvé par les adhérents présents ce jour là. En revanche, lors du Conseil d'Administration du 31 janvier 2008, il a été approuvé prématurément par les différents membres présents (voir page 5).

🔗 Election du Conseil d'Administration ADDCP 2008

Cette année, des élections à bulletins secrets ont eu lieu afin d'élire le nouveau Conseil d'Administration. 3 élus de 2007 ont décidé de quitter le conseil. Il s'agit de Thierry Bousseau, Franck Bourgeois et Patrick Trocque. En contre partie, 2 personnes se sont présentées pour faire partie de l'équipe de 2008 : Mireille Schmidt et Thierry Neuiller. Il y avait donc en liste 11 personnes pour le Conseil d'Administration. 14 votants se sont exprimés (dont un vote blanc) pour donner les résultats suivants :

Candidats à l'élection du CA ADDCP 2008	Nombre de voix
Marie Claude AUNEAU	13
Benoît BITEAU	13
Mickaël BLANCHARD	13
Michel BOISSARD	12
Michel BRICE	12
Emmanuelle CHEBROU	13
Philippe MASSE	12
Thierry NEUILLER	12
Christiane PAULY	13
Jean Christophe SAUZE	13
Mireille SCHMIDT	9

Seul un adhérent ayant recueilli des voix sans s'être présenté a accepté de prendre la douzième place du Conseil d'Administration. Pour cette année 2008, Hervé Legrand sera donc la douzième personne qui contribuera au bon déroulement de la vie de l'ADDCP.

La séance est levée à 17H30 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous l'année prochaine. Le lieu n'a pas été défini.

CONSEIL d'ADMINISTRATION du 31 janvier 2008

Salle de réunion du PIMP_ Place de l'Eglise
79510 Coulon

Etaient présents: Marie Claude Auneau, Jean Christophe Sauze, Pénélope Friand, Hervé Legrand, Michel et Karine Boissard, Michel Brice, Philippe Massé, Biteau Benoît, Jean et Christiane Pauly, Lucie Markey et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Emmanuelle Chebrou, Thierry Neuiller et Mickaël Blanchard.

Etaient absents: Pierre Martin, Pascal Boué, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Mireille Schmidt (déléguée Limousin), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

🔗 Préparation du SIA 2008 :

Cette année encore, des chèvres Poitevines seront présentes au SIA sur l'espace de la chèvrerie allouée à CAPRI-IA/CAPRIGENE. Elles viendront de chez Danie et Jean Christophe Sauze. De plus, des fromages de Poitevines seront mis en dégustation dans le cadre de la démarche « lait et fromages de chèvres Poitevines » signé Poitou Charentes. Bien sûr les différents produits de la boutique seront présents. Voici le planning des adhérents présents pour la semaine :



	Clément	Pénélope	Jean Christoph Sauze	Michel Brice	Philippe Massé	Mickaël Blanchard	Hélène Masson	Laurent Bordeaux
Samedi 23								
Dimanche 24								
Lundi 25								
Mardi 26								
Mercredi 27								
Jeudi 28								
Vendredi 29								
Samedi 01								
Dimanche 02								

Nous rappelons que cette grande manifestation nationale et internationale est l'occasion de faire connaître la race poitevine à un large public, mais aussi de communiquer sur les actions menées par l'ADDCP grâce à nos partenaires institutionnels qui sont aussi nos principaux financeurs à savoir le CREGENE, le Conseil Général des Deux-Sèvres et la région Poitou-Charentes. En outre, cela permet de vendre au profit de l'association des t-shirts, posters et livres sur la Poitevine et l'élevage caprin. Cette année, des fromages de chèvres de race poitevine seront proposés à la dégustation le mardi 26 février sur le stand de l'IRQUA.

🐐 Changement de local :

Le bureau de l'association va migrer au cours du mois de février. En effet, en vu des travaux pour réhabiliter le bâtiment, le Parc du Marais Poitevin va mettre à disposition un local pour loger l'animateur jusqu'à la fin des travaux prévus en septembre. Ceci étant, malgré ce changement, les différentes coordonnées (téléphone fixe et portable, adresse postale et électronique) resteront les mêmes.

🐐 Election du bureau :

Après les élections du Conseil d'Administration réalisées lors de l'AG, un nouveau bureau a été mis en place avec les personnes suivantes :

- _ Jean Christophe Sauze reprend un an de service en tant que Président
- _ Benoît Biteau est le nouveau Vice-Président remplaçant Patrick Trocque
- _ Marie Claude Auneau continue à tenir la trésorerie de l'association
- _ Michel Brice s'occupe du secrétariat pour une nouvelle année.

🐐 Plaquette interne :

Une nouvelle plaquette est en train de voir le jour. Elle a pour but de donner plus d'éléments technico-économiques pour les personnes désirant s'installer avec des Poitevines aussi bien les éleveurs familiaux que professionnels. Elle devrait être éditée avant la fin de l'été 2008. Toutes les remarques et modifications sont à faire remonter à Clément Vinatier dans un bref délai.

🐐 Approbation des comptes de 2007 et prévisionnel de 2008 :

Le compte de résultat officiel délivré par le centre de gestion Proconseil n'étant pas arrivé le jour de la réunion du CA, l'approbation a été faite sur un compte de résultat prévisionnel supposant peu de changement par rapport au définitif. En effet, le compte de résultat figurant ci-dessus et définitif pour l'exercice 2007 ressemble de près au prévisionnel évoqué lors de la réunion, l'approbation des comptes de 2007 est donc validée.

Le budget prévisionnel est sensiblement le même que celui de 2007 avec une ligne plus fournie concernant la pension de boucs pour l'Insémination Artificielle et une autre pour mettre en place le schéma de sélection en collaboration avec Caprigène. Pour les produits, les demandes de subvention augmentent passant de 31 240 à 38 600 € (auprès du CG 79, CG 17, CR Poitou-Charentes, et nouvellement cette année auprès du CG 86, CG 16 et le programme européen leader+). Le budget 2008 qui sera équilibré à 42 000 € a été approuvé à l'unanimité.

🐐 Questions diverses :

Un compte rendu de la réunion des associations des races caprines à faibles effectifs sera diffusé dans le prochain bulletin.

La grille de pointage va être modifier prochainement avec notamment la prise en compte des mesures de poitrine des animaux. Dans le même temps, l'animateur suivra une formation pour mieux appréhender les défauts et qualités de conformation d'une mamelle.

Les pages du site Internet sont bien avancées. Il faut maintenant opérer à la mise en ligne du site.

Il faut encourager d'autres éleveurs de notre association à adhérer à la démarche qualité avec l'IRQUA.

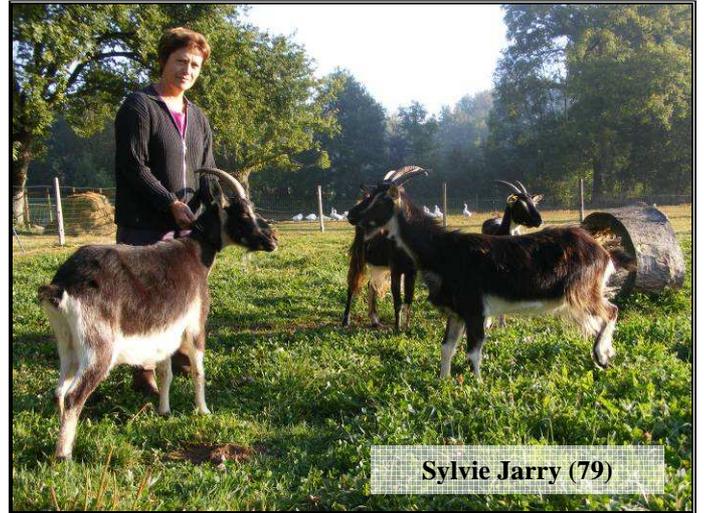
Des documents d'archives sur la Poitevine ont été donnés par Michel Des Accords (ancien directeur commercial des coopératives laitières du Grand Ouest). Nous l'en remercions vivement !

Lucie Markey du CREGENE nous annonce sa démission qui prendra effet en mars. Nous le regrettons vivement tout en lui souhaitant la réussite professionnelle qu'elle mérite dans son nouvel emploi.

La séance est levée à 18H00 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous au début du mois d'avril. Le lieu n'a pas été défini.



Michel Boissard (86)



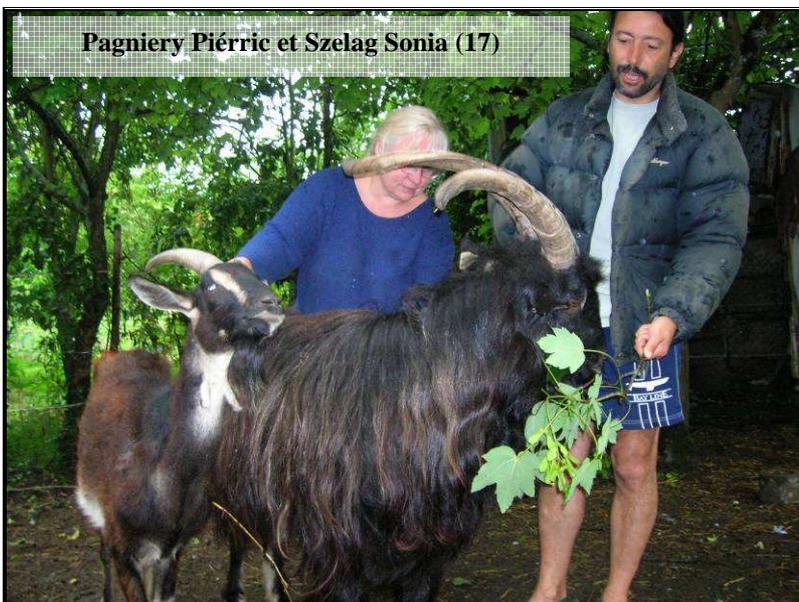
Sylvie Jarry (79)



Bouc motte de Patrick Lardeux (49)



Laurence Nory (77)



Pagnier Piérric et Szelag Sonia (17)

*N'hésitez pas à nous
envoyer vos photos pour
en faire profiter tout le
monde !*



Salon Agricole de Paris 2008



Comme chaque année, l'ADDCP tiendra un stand au sein du salon agricole. Afin d'être mieux représenté en 2008 qu'en 2007, la participation de chacun est la bienvenue ! C'est pourquoi l'association recherche d'ores et déjà des volontaires afin de tenir le stand. Certes, un certain nombre d'entre vous ont d'ores et déjà répondu présent (cf page 5) mais il est encore possible de participer à la tenue de stand. Rappelons que les frais réels de transport sont réglés sur justificatifs à conditions d'adhérer à l'association et d'avoir été mandaté par le bureau.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, faites vous connaître dans les plus brefs délais auprès de l'animatrice au 05.49.79.19.25 ou au 06.30.11.79.29 en précisant les dates de présence.

Du nouveau dans la boutique

Après avoir fait une commande groupée de blousons en 2007, l'association a refait son stock de cartes postales avec de nouvelles photographies. Il y a donc maintenant 4 nouveaux modèles de cartes postales, plus une réalisée par l'IRQUA en lien avec le Signé Poitou Charentes « lait et fromages de chèvres Poitevines ».

Un nouveau livre est également disponible intitulé « Des chèvres : l'histoire, l'anatomie, l'élevage et la diversité ». Il est édité dans le cadre de Sauvegarde (programme européen d'éducation à la biodiversité). Il permet de découvrir « la vie de cet animal fascinant, à notre porte et à l'autre bout de la Terre ».

Une commande de blousons brodés va être lancée courant avril. Les personnes intéressés sont donc priées de me le faire savoir. Je rappelle qu'il est possible de le faire personnaliser...

Des références techniques...

Cette année, un programme de recherche va être lancé au sein de l'ADDCP avec pour principal but de collecter des références techniques sur le lait des Poitevines. Il est donc prévu de définir dans un premier temps un schéma de sélection en collaboration avec Caprigène.

Dans un second temps et afin de permettre à tout le monde de participer à ce programme de recherche, une aide forfaitaire à la chèvre pourra être attribuée selon certaines conditions pour un suivi au contrôle laitier.

Site internet

La conception du site Internet est lancée. Il sera composé de 6 pages :

- _ une page accueil,
- _ une décrivant la chèvre Poitvine (histoire, spécificités, production laitière, composition de son lait)
- _ une retraçant les activités de l'association (gestion du répertoire caprin poitevin, diversification et amélioration génétique, promotion de la race et de ses produits, animation des programmes et certification du lait de chèvres Poitevines)
- _ une présentant une série de photos
- _ une permettant de connaître l'actualité de l'ADDCP
- _ une donnant des liens avec les partenaires (techniques et financiers), avec les autres races caprines à petit effectif et avec les adhérents.

C'est justement sur ce dernier point que je voulais savoir si certains éleveurs souhaitaient voir leur noms et adresses figurés sur cette page. Si en plus, vous avez déjà un site Internet, il est envisageable de créer un lien entre les deux sites. Merci de me le faire savoir pour les personnes intéressées !

Visite de la ferme de Thierry et Laurence Neuiller lors de l'AG 2007

Nous avons été accueillis le matin du 19 décembre 2007 sur la ferme de Thierry et Laurence Neuiller pour une visite technique de leur système caprin. Ils se sont relancés dans la production de fromages de chèvres fermiers « sans présure » depuis deux ans maintenant. Ils possèdent 25 chèvres Poitevines et transforment la totalité du lait en fromages. Ce qui est largement assez étant donné leurs techniques de fabrication issues de leurs grands parents.



Laurence expliquant l'utilisation des linges pour le ressuyage

Le caillage du lait se fait de manière naturelle pendant 36 heures sans ajout de présure. Le caillé obtenu est plutôt mou. Ensuite, il est ressuyé dans des linges que l'on change tous les jours pendant 4 jours. En effet, le ressuyage est bloqué par la couche de gras se formant sous le linge d'où le changement quotidien. Ceci prend beaucoup de temps. Enfin, le caillé ressuyé est soit directement façonné et emballé, soit moulé pour être affiné par la suite.

Suite à cette visite, nous sommes allés à la salle des fêtes de Geay pour le déjeuner et la réunion de l'après midi.

Nous voulons particulièrement remercier Thierry et Laurence pour leur aide à l'organisation de la journée et également la commune de Geay qui nous a laissé à disposition gratuitement sa salle des fêtes. Les remerciements sont tout autant adressés aux personnes étant venues de loin pour la journée.



Pot de l'amitié clôturant l'AG 2007

Du bon usage des informations !

Dans la dernière lettre, par souci de transparence et parce qu'il nous est souvent demandé ce type de renseignements, nous avons publié la liste des adhérents de l'association avec les renseignements les plus souvent demandés : l'adresse, le nombre de chèvres, l'adhésion au contrôle laitier et si les élevages sont indemnes de caev.

Bien entendu, nous ne sommes qu'une association et les renseignements que nous donnons sont ceux que nous avons sur la bonne foi des adhérents et des utilisateurs des renseignements. Ces indications ne sauraient donc en aucun cas être des informations officielles et définitives.

- Officielles car seul les organismes officiels des départements et les DSV peuvent donner ces informations à qui les demandent.
- Définitives car ces renseignements sont données à une date pour l'année 2007 et peuvent donc être rapidement dépassés.

Nous comptons donc sur la bonne volonté de chacun pour n'accorder à cette liste que l'importance qu'elle prétend avoir : être un aperçu de notre cheptel global et une localisation des élevages qui nous sont les plus voisins avec qui nous pouvons échanger.

Bonne compréhension à tous !

Jean Christophe Sauze



Il convient maintenant d'apporter quelques petites précisions quant au tableau figurant dans la dernière lettre.

Les adresses sont celles de l'élevage.

Le nombre d'animaux est le nombre de chèvres ayant mis bas au moins une fois.

CLO veut dire adhésion à un suivi départemental de contrôle laitier officiel, soit au minimum 7 contrôles laitiers (matin et soir) sur une lactation, avec analyse de lait. Ce type de contrôle permet d'être très fiable et de comparer la génétique d'un élevage à d'autres en tenant compte des facteurs du milieu. Mais, il faut également d'autres conditions :

- _ suffisamment d'animaux par élevage
- _ une base dite de sélection suffisante pour la race
- _ suffisamment d'échanges d'animaux entre élevages soit par les boucs, l'IA ou échange de chevrettes aux origines suffisamment connues.

SPIC veut dire adhésion à un service de contrôle laitier réduit à 4 contrôles (matin ou soir) et analyse de lait qui permettent d'estimer un niveau de performance individuel des chèvres. Il ne permet que la comparaison des animaux à l'intérieur d'un même élevage. On peut alors classer ceux-ci en 3 catégories : les bons, les moyens et les médiocres. Toutefois, cela permet néanmoins à chaque éleveur de consigner sur son élevage les animaux les plus intéressants pour : la production laitière, le taux protéique, le taux butyreux, la durée de lactation, la filiation et l'aide à l'équilibre de l'alimentation.

CAEV est la maladie dû au virus de l'arthrite et de l'encéphalite. Elle s'est très vite développée dans les élevages modernes dans les années 1980-90, certainement dus à l'élevage collectif des chevrettes (transmission par le colostrum trait globalement et distribué en lot aux jeunes).

Après avoir cherché à l'éliminer, la plupart des élevages essaient plutôt de mettre en place des mesures prophylactiques (stérilisation du colostrum, colostrum de vache, colostrum individuel,...) afin de faire baisser la pression d'infection.

Au jour d'aujourd'hui, la plupart des troupeaux caprins de France ont des animaux qui réagissent positivement au test. Très peu sont officiellement indemnes de caev y compris en Poitevines.

Nous avons voulu dire dans notre liste qui avait des animaux potentiellement indemnes de caev. Les élevages marqués d'un signe négatif dans le tableau sont donc négatifs sur la bonne foi des éleveurs. Pour en être sûr lorsque vous désirez des animaux indemnes de caev, il suffit d'appeler la DSV du département ou de demander à l'éleveur les analyses récemment réalisées sur les animaux en question.

De plus, le statut sanitaire est tellement évolutif qu'on ne peut certifier l'état sanitaire d'un élevage quant au caev. Les élevages n'étant pas officiellement indemnes ressortent sur notre liste comme étant positif. Or, cela ne veut pas dire à quel niveau sanitaire le cheptel se trouve vis-à-vis du caev.

Il convient donc de dire que le statut caev dépend des méthodes d'élevage de chaque éleveur et de son implication dans la lutte contre cette maladie. Chacun d'entre nous doit donc jouer au maximum la transparence du statut caev de son troupeau lors des échanges de caprins.

Voyez parfois qu'il est difficile de pouvoir aider simplement tout un chacun et qu'une bonne information ne peut être ni courte, ni simple.

Nous espérons sans être trop long avoir été un petit peu plus explicite.

A votre service du mieux que nous pouvons.

Clément Vinatier Roché

Quelques dates à retenir

- ⇒ Fête des vieux métiers et vieux outils à Saint-Ouene : présentation des races poitevines durant les deux derniers week-end de mars.
- ⇒ Salon « farming-tour » à Château-Gontier au Parc des Expositions (53) du 28 au 30 mars 2008. Un concours de race Poitvine aura lieu le dimanche 30 mars au matin.
- ⇒ Salon « Capr'Inov » le 26 et 27 novembre 2008 au Parc des Expositions de Niort
- ⇒ Printemps des chèvres 2008 accueille Fromagora à Faverges (74) du 18 au 20 avril avec au programme : rencontre nationale et européenne des races caprines locales à faible effectif, exposition d'animaux, 28^{ème} concours national de fromages de chèvre fermiers



Article extrait de l'hebdomadaire « France Agricole », paru le vendredi 11 janvier 2008.

Elevage

■ Récemment installé en Saône-et-Loire, Pierrick Fournier a choisi des **CHÈVRES POITEVINES**, une race à faible effectif.

J'obtiens une bonne qualité de lait valorisé à la ferme

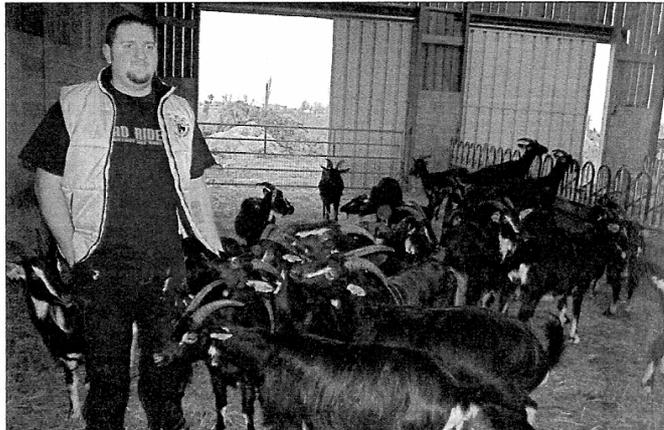
« **C'**est pour me démarquer que j'ai acheté des poitevines, insiste Pierrick Fournier, installé en Gaec avec sa mère depuis 2006 à Gergy, en Saône-et-Loire. Cette race n'est pas commune dans la région. Un seul agriculteur en possédait dans le département, qui est pourtant le premier en France pour son nombre de producteurs fermiers de fromages de chèvre. »

Pour monter son troupeau, Pierrick a acquis cinquante chevrettes de 4 mois, trente-cinq chez son ancien maître de stage et quinze dans les Deux-Sèvres. Il a fini de les élever puis les a mises à la reproduction en fin d'année. La première traite a eu lieu en mars 2007. « Je suis satisfait de cette saison, assure-t-il. J'ai produit 25 700 litres de lait. »

La moyenne de production de cette année de lactation atteint 514 kg par chèvre. Au contrôle laitier, les taux butyreux et protéique s'affichent respectivement à 35,90 g/kg et 30 g/kg. La poitvine produit une protéine qui donne un très bon rendement fromager. Les travaux de l'Inra ont montré que cette chèvre a la particularité de posséder le variant original de la caséine alpha S1, favorable à la fabrication de fromages. « Ma production laitière convient donc parfaitement à la transformation à la ferme », explique Pierrick.

LA TAILLE DU TROUPEAU AUGMENTE

En mars 2008, son objectif est de passer à un effectif de 85 chèvres à traire. « Nous comptons seulement 2 400 chèvres et vingt-quatre boucs en insémination artificielle dans cette race. Le choix n'est donc pas énorme pour diversifier les origines et progresser génétiquement. » Le syndicat de défense de la race de-



mande aux éleveurs de garder toutes les femelles et de ne rien donner en boucherie.

Pour augmenter le nombre de laitières, Pierrick a décidé d'élever une partie des femelles nées l'an dernier. « J'ai eu 70 chevrettes dont beaucoup de jumelles cette première année. J'en ai gardé la moitié et les autres ont été vendues pour l'élevage », souligne-t-il. Afin d'éviter les risques de consanguinité, les nouveaux boucs sont achetés chez des éleveurs de Poitou-Charentes où sont localisés le plus grand nombre de troupeaux.

Pierrick a construit une chèvrerie de 400 m² pour loger ses animaux en zéro pâturage. L'alimentation est

à base de foin et de céréales produits sur l'exploitation, qui compte 70 ha. « Compte tenu des références génétiques de mon troupeau, j'espère augmenter sensiblement la production moyenne de lait par chèvre dans les prochaines années. En quatrième lactation, le niveau se situe à 750 kg par chèvre chez mes fournisseurs et les autres éleveurs au contrôle laitier. Je vais recourir à l'insémination artificielle à partir de l'an prochain », annonce Pierrick. La poitvine n'est pas précoce car elle n'atteint son gabarit maximum qu'à l'âge de 3 ans. Mais elle a un très bon caractère et, du fait de sa rusticité, ne trie pas son alimentation. **CHARLES-HENRI POUZET**

DIFFÉRENCE
Pierrick Fournier a choisi la race poitvine pour la qualité de son lait, et pour se démarquer des autres producteurs de fromage fermier.



DIVERSITÉ Varier les débouchés

● Pierrick a reconverti un ancien bâtiment en fromagerie de 70 m² et aménagé un magasin à la ferme grâce auquel il a vendu toute sa production l'an dernier. Il vient de constituer un dossier d'agrément à la DSV pour pouvoir en commercialiser à l'extérieur. Il innove en fabriquant des fromages aromatisés aux épices.

Une race sauvée de l'extinction

● **Au début du siècle, le cheptel poitevin comptait 40 000 chèvres.** La fièvre aphteuse l'a décimé. Un plan de relance initié par le parc interrégional du Marais poitevin a permis de préserver la race. Actuellement, cent vingt éleveurs adhèrent à l'Association pour la défense et le développement de la chèvre

poitvine en France. La production laitière individuelle annuelle dépasse 1 000 l dans quelques troupeaux, laissant espérer que la poitvine retrouve toute sa place aux côtés des autres races. Près de 10 % des producteurs sont inscrits au contrôle laitier. Les autres sont surtout des petits ateliers qui assurent un revenu complémentaire.

**Cornillé-les-Caves****Les races en voie de disparition,
la passion d'Hélène Masson**

À l'occasion du marché d'automne à Cornillé-les-Caves, la toute jeune vétérinaire, Hé-

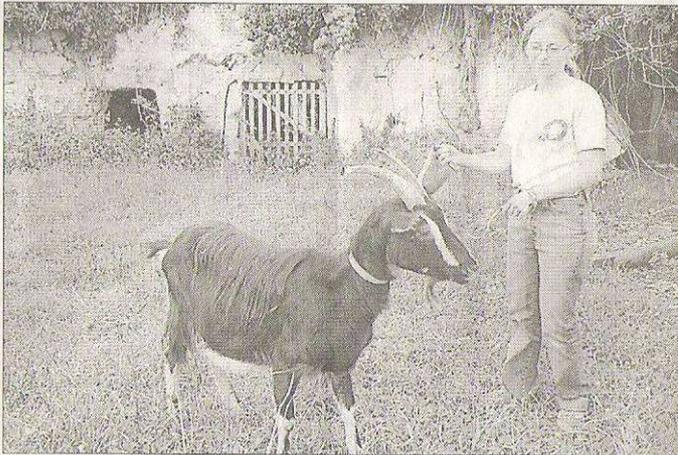
lène Masson a présenté une exposition sur les races en voie de disparition.

A l'aide de panneaux explicatifs, Hélène Masson, vétérinaire dans la commune a sensibilisé le public venu nombreux à son tourment : les races en voie de disparition.

Les visiteurs pouvaient constater les faibles populations de vaches de race armoricaine (en 1999, il restait 92 vaches et quatre taureaux), ou encore de poules, d'ânes, de lapins et mulets sans oublier les protégées d'Hélène, les chèvres poitevines.

Un projet sur 20 ha

Cette jeune femme de Cornillé-les-Caves recherche une vingtaine d'hectares pour installer un cheptel de ces chèvres et trouver des compagnes à Amandine.



Hélène Masson avec Amandine, une chèvre poitevine

Article extrait du quotidien « Sud Ouest », paru à la fin décembre 2007.

► FROMAGES 100 % FERMIERS

Qui n'a pas "son" producteur de fromage, dans notre région riche de traditions fromagères ? Évelyne Marchet est l'unique productrice de fromage de brebis du département, à Villiers-Couture, aux confins de la Vienne et des Deux-Sèvres. On trouve ses réputées "tricornes" et "pigouilles" dans le monde entier, de Paris à Londres et de Strasbourg à Sao Paulo ; mais pour en trouver dans le département il faut se lever tôt : « Je fais des tricornes et des pigouilles. Ces deux noms-là existaient avant la guerre de 1939-45, je les ai déposés, ça m'a vraiment permis de percer... C'est une petite production que pour m'en sortir j'écoule chez des grossistes. 100 % de ma production part en dehors de la région. J'ai un crémier à Royan qui en vend et deux sous les halles de Niort... J'en mets un peu au marché de Saint-Jean-d'Angely (chez Georgelet). Même en passant par les grossistes, on retrouve une clientèle de crèmerie. C'est ce qu'on voulait. »

Bertrand Desjeux, installé à Rétaud, en Saintonge romane, est adhérent à "Bienvenue à la ferme". Depuis 17 ans, il transforme tout le lait de ses 35 chèvres de race poitevine, race locale noire à longs poils, en fromages qu'il vend en totalité sur le marché de Saintes. « On fait le fromage traditionnel, du fromage frais au fromage très sec, sous toutes ses formes ; bûche, dôme, pyramide, briquette, crottin, Chabis. Du très frais au très très dur, selon le goût des clients... On est autosuffisant pour tout ce qui concerne l'alimentation. On peut garantir cette fameuse traçabilité ; tout ce qui est complément alimentaire pour la chèvre provient de la maison, le foin, le grain. En dehors du sel pour saler les fromages, on n'achète rien. Ça sensibilise le consommateur, ça lui donne confiance, et il accepte aussi que le goût du fromage diffère selon la saison. Il y a un arrêt de la production de fin décembre à mi-mars qui correspond au rythme des saisons : les deux derniers mois de gesta-

tion, on laisse la chèvre tranquille à l'intérieur, jusqu'aux mises bas qui ont lieu début mars. Nous, paysans, on fait le lien entre la terre et l'assiette. C'est un façon de vivre et une façon de défendre une agriculture que je considère paysanne. » (tél 05 46 92 66 38)

Chèvre chaudement raffiné !

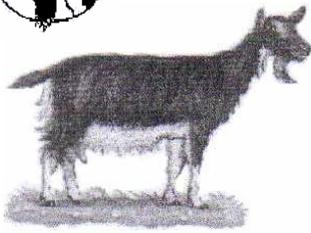
Pour le chèvre chaud, en tartine ou en salade, Bernard Desjeux conseille de choisir « un fromage moelleux, donc affiné 2 à 3 semaines ». Quelques suggestions en accompagnement de tartines de chèvres chaud : la confiture "Provence" (du Lapin bleu), « une confiture de courgette avec des raisins secs et des fleurs de lavande. » Ou deux ou trois gouttes de vinaigre de framboise artisanal, avec un filet d'huile de noisette pour assaisonner une salade de chèvre chaud.

A Marans, la ferme Ouvrard propose de savoureuses tommes de chèvres et de vaches. La fromagerie est ouverte du lundi au samedi (tél 05 46 01 07 76).



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.30.11.79.29 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 16 : Ferme **DES VALLEES 05.45.60.28.88** vend une dizaine de chevrettes de 2008 (caev- et au CLO)
- Dép. 17 : M. **NEULLER 05.46.95.55.06** vend une quinzaine de chevrettes d'un mois en avril 2008, 1 bouc de juin 2007, 1 chèvre de 2000 et 1 bouc de 2003 (inscrit au CLO).
- Dép. 17 : M. **PAULY 05.46.92.13.94** vend un bouc né le 30 janvier 2008 (mère : ferme des vallées et père Massé Philippe)
- Dép. 37 : M. **DE FREMINET 02.47.96.32.72** vend 7 chevrettes de 8 mois (nés en avril 2007)
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 02.47.65.49.77** vend 1 bouc de 2006, 2 de 2007
- Dép. 37 : Ecomusée du **VERON 02.47.58.09.05** vend 1 chevrette de 8 mois et 1 boucs de 2 ans (origine père : cabrilia et mère : lycée de Melle)
- Dép. 49 : M. **LARDEUX 02.41.41.08.12** vend des boucs de 2008 issus de Topaze (bouc motte d'origine Pignon)
- Dép. 50 : M. **CRAPART 02.33.69.31.36** vend 15 chevrettes à naître en mars 2008 (caev-)
- Dép. 61 : Earl des **PAMPILLES 02.33.36.86.22** vend des boucs de 2008 issus de Touareg (guillet)
- Dép. 71 : Gaec du **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend une trentaine de chevrettes de 2008 à réserver (caev-) au CLO
- Dép. 71 : Earl **LA CHAZERE 03.85.59.32.50** vend 1 bouc de 2007 issu d'IA, quelques boucs d'IA de 2008 et une trentaine de chevrettes de 2008 (inscrits au CLO et indemne de caev)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 chevrette, 1 bouc de 2007 et 3 boucs (2003, 2004, 2005)
- Dép. 73 : Mme **DAVID 06.76.76.98.28** vend 1 bouc de 2006 bien typé (origine : Sgaraglino)
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend 1 bouc (né fév 07) et une vingtaine de chevrettes de 2008 à réserver.
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend chevreaux et chevrettes à naître en février 2008.
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend 4 boucs adultes.
- Dép. 85 : Mme **AUNEAU 02.51.50.49.67** vend 2 boucs de 2005 (dont un castré) et 4 chèvres
- Dép. 86 : Mme **BLANCHET 05.49.48.46.11** vend plusieurs boucs nés en janvier-février 2008 (caev-)
- Dép. 86 : M. **BOISSARD 05.49.45.74.12** vend 2 boucs très typés nés avril-mai 2007 (père : Galichet et mère : lycée de Melle) indemne de caev
- Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 1 bouc de 2006 et 3 boucs de 2007
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.42.75.78.52** vend une chevrette de 2007
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** vend chevrettes écornées et inscrites (nées mars 2008)

RECHERCHE

- Dép. 39 : M. **TISSOT Rosnières 39600 Montigny les Arsures** cherche 1 bouc
- Dép. 39 : M. **BONVALOT 06.87.61.05.81** cherche 2 chèvres en lactation

MATERIEL

- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 79 : M. et Mme **WAROUX 05.49.29.65.37** vend ou échange un tank à lait alfa-laval de 1250 litres

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".



Pour commander: chèque joint à l'ordre de l'ADDCP
2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

Les habits de l'ADDCP



Tee-shirt (modèle 1)



Tee-shirt (modèle 2)



Adhérents 8 €, non-adhérents 10 €.

Frais d'envoi : 1 à 2 tee-shirts = 2.50 €

3 à 4 tee-shirts = 3.50 € etc

3 tailles possibles : 12/14 ;M ;XL

Adhérents 45 €, non-adhérents 47€.

Frais d'envoi : 2.50 €

Possibilité de personnalisation de la broderie

5 tailles possibles : S ;M ;L ;XL ;XXL

Les cartes postales de l'ADDCP



Carte
L'unité : 0.50 €
Frais de port inclus

L'autocollant de l'ADDCP



Autocollant
L'unité : 1 €
et 1.5 € les 2

Frais d'envoi (par autocollants)

2 à 5 = 0.50 €

6 à 15 = 0.70 €

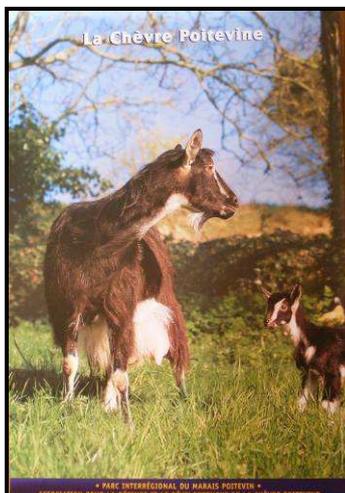
16 à 30 = 0.84 €

31 à 75 = 1.57 €

76 à 100 = 2.90 €

Les posters de l'ADDCP

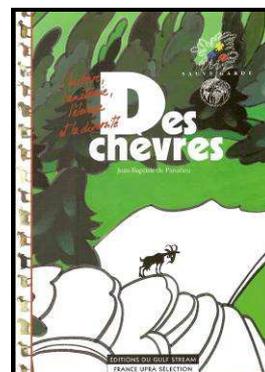
(avec ou sans logo « Signé Poitou Charentes »)



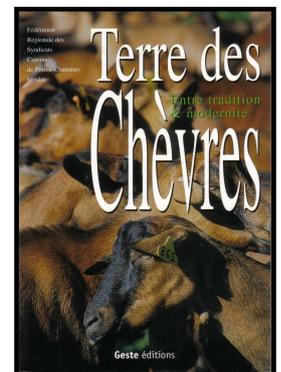
Poster : 2 €
(40x60) plier en 2
Frais de port inclus

Poster : 4 €
(40x60) avec tube
Frais de port inclus
Dégressif si plus
d'un poster soit
1.50€ par poster en
plus

Les livres



Livre de 67 p.= 10 €
Frais d'envoi = 1.60 €



Livre de 175 p.= 21 €
Frais d'envoi = 3 €